

Appel à projet “Recherches exploratoires”

Présentation

Le Collegium Musicæ est un institut qui fédère musiciennes et musiciens, chercheuses et chercheurs, enseignantes-chercheuses et enseignants chercheurs, ingénieures et ingénieurs venant d’horizons et d’expertises variés. L’institut rassemble tous les savoirs sur la musique au sein de l’Alliance Sorbonne Université, au service d’une **approche transversale de la musique**. Le Collegium Musicæ constitue ainsi un espace fédérateur, fertile, propice à des projets innovants mêlant **sciences humaines et sciences exactes**, offrant des confrontations et des dialogues dynamisants entre ses acteurs.

Cinq axes-programmes sous-tendent les projets de recherche

- *Improvisation, Apprentissage, Intelligence artificielle*
- *L’instrument d’hier au service de l’instrument de demain*
- *Musique et environnements : espaces, lieux, systèmes*
- *Musique et santé*
- *Construction des savoirs musicaux*

Appel à projet

Le Collegium Musicæ lance un appel à projets destiné aux chercheuses et chercheurs, enseignantes-chercheuses et enseignants-chercheurs, ainsi qu’aux ingénieures et ingénieurs de l’Alliance Sorbonne Université (ASU). Cet appel vise à soutenir l’amorçage de projets de recherche innovants, avec une enveloppe globale de 50 000 € répartie entre l’ensemble des projets sélectionnés.

Tous les sujets pluridisciplinaires et innovants sont éligibles dès l’instant qu’ils enrichissent la recherche pluridisciplinaire et structurante menée au Collegium Musicæ. Le caractère structurant du projet réside dans sa capacité à créer des synergies et ponts pérennes entre plusieurs disciplines, à travers la mise en place de méthodologies communes, de dispositifs de recherche transversaux ou d’outils mutualisés.

Ces financements d’amorçage ont vocation à poser les bases de projets de recherche plus larges, susceptibles de se concrétiser ultérieurement par des thèses, des projets nationaux, européens ou d’autres formes de collaboration scientifique.

Les **modalités de soutien** peuvent comprendre : stages, missions, achat de petits équipements (inférieur 3k€), mobilité internationale.

Conditions d’éligibilité

- Le porteur ou la porteuse du projet doit être membre permanent de l’Alliance Sorbonne Université.
- Un cofinancement peut être articulé au budget prévisionnel du projet et le cas échéant, devra figurer dans le budget prévisionnel.
- L’enveloppe allouée devra être dépensée avant le 1^{er} novembre 2026.
- Une restitution obligatoire au sein du Collegium Musicæ devra être effectuée à l’automne 2026.

Conditions d'appréciation

Les projets seront évalués selon leur cohérence avec les missions du Collegium Musicæ et leur aptitude à engager plusieurs composantes internes de l'ASU ou du CMIN, en soutenant des initiatives qui ne pourraient voir le jour sans ce cadre.

Nous encourageons certaines thématiques telles que la pratique musicale, les enjeux de formation et de pédagogie musicale, le patrimoine, le design ou encore la santé.

Une attention spécifique sera portée aux projets affichant une suite possible à la phase d'amorçage financée par cet appel à projet (projet doctoral, ANR, ERC, etc.).

Les nouveaux partenariats — entre équipes, structures ou chercheurs n'ayant pas encore collaboré sur la thématique proposée — seront encouragés, à condition qu'ils reposent sur une co-construction équilibrée et sans hiérarchie disciplinaire.

Les projets engageants des domaines de recherche *a priori* éloignés seront regardés avec attention.

Candidature

Pour déposer une candidature **entre le 15 septembre et le 31 octobre 2025**, merci de répondre à un formulaire limesurvey (communiqué le 15 septembre), qui vous permettra de déposer les documents suivants :

- Le détail du projet en 2 pages maximum en format pdf contenant le contexte de la recherche, ses objectifs, les axes de travail, son budget prévisionnel, son calendrier prévisionnel et ses formats de communication (obligatoire) suivant le template qui sera proposé le 15 septembre ;
- un résumé de 200 mots du projet qui sera mis sur le site web du Collegium Musicæ (obligatoire) ;
 - une ou plusieurs lettre(s) d'engagement des partenaires en cas de co-financement (facultatif).

Contact : collegium.musicae@sorbonne-universite.fr

Site web : <http://collegium-musicae.sorbonne-universite.fr>

LinkedIn : <https://www.linkedin.com/company/collegium-musicae-institut-de-sorbonne-universite>